

# 1<sup>er</sup> Mai en hommage à la Commune

**LA ROCHELLE** La Libre Pensée 17 propose qu'un hommage soit rendu à Louise Michel à la suite de la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai

ÉRIC CHAUVEAU

Les militants de la Libre Pensée, association populaire de recherche philosophique structurée sur le plan national, ne constituent pas des bataillons mais les soixante adhérents de différentes couleurs politiques (en cas d'appartenance), voire de confessions diverses, religieuses ou autres, ne manquent pas de détermination dès lors qu'il s'agit de mettre en avant et de défendre la laïcité et les mouvements d'émancipation sociale. En conséquence, les réduire à des « bouffe-curé » serait faire preuve de courte vue.

De plus, ils travaillent à ce que des pans de l'histoire ne passent pas aux oubliettes. Ce triptyque : laïcité, République sociale et histoire, conduit l'entité locale à mettre en avant la Commune de Paris, sachant que cette insurrection porteuse de mesures révolutionnaires ayant pris corps dans la capitale le 26 mars 1871 – avant d'être réprimée dans la « semaine sanglante » (21-28 mai) – a existé aussi dans plusieurs autres villes.

## Parcours de mémoire

« Depuis 2002, nous sommes allés sur les traces de ces communards, en Charente-Maritime, en essayant de retrouver le parcours que leur firent vivre leurs tortionnaires », indique Martine Agenais, secrétaire départementale. Daniel Raimbault, membre du conseil d'administration et ancien président précise que les lieux de détention ne manquent pas en Aunis-Saintonge.

## Louise Michel à La Rochelle

D'avril 1871 à août 1872, des milliers d'hommes, femmes et enfants de la Commune furent internés dans les bagnes du littoral charentais, sur des pontons ancrés dans la rade de Rochefort, sur les îles Madame, Aix, Ré, au fort Vauban à Fouras, avant leur passage devant les conseils de guerre. Suivait le plus souvent la déportation vers la Nouvelle-Calédonie.

Des plaques, initiées par la Libre Pensée et d'autres associations, et parfois mises en place avec le soutien de municipalités, marquent ainsi ces lieux.

« Et il est confirmé que Louise Michel



Martine Agenais et Daniel Raimbault, membres de la Libre Pensée 17 devant la tour de La Lanterne, à La Rochelle. PHOTO XAVIER LÉOTY

## À Rochefort et sur l'île Madame

Réprimés par les troupes de Versaillais d'Adolphe Thiers, les fédérés de la Commune de Paris ont été écrasés dans des combats sanglants ou condamnés à la déportation, en Nouvelle-Calédonie notamment. D'avril 1871 à août 1872, 8 500 insurgés sont passés par la Charente-Maritime, et plus précisément par la prison de Rochefort (actuel conservatoire et clos Saint-Maurice), puis par le fort de l'île Madame, avant le départ pour le bagne.

La première plaque commémorative a été déposée à l'ancienne prison de Rochefort en 2008, à la demande de la Libre Pensée, soutenue par Attac, la CNT, les libertaires, les anarchistes et d'autres organisations syndicales et ouvrières. Une autre a été inaugurée en 2010 à Port-des-Barques, tout près du Puits des Fédérés de l'île Madame.

## KHARINNE CHAROV

[une des figures incontournables de la Commune de Paris] a été un temps détenue dans la tour de la Lanterne, à La Rochelle, avec 19 autres femmes », assure la secrétaire en tendant une copie de la levée d'écrou de ces condamnées à la déportation, remise le 9 août 1873 au commandant du navire « La Virginie » et établie par le dépôt de La Rochelle. Ce document est un extrait du Centre des archives d'outre-mer

d'Aix-en-Provence. En conséquence, à l'occasion de ce 1<sup>er</sup> Mai, la Libre Pensée invite, à la suite de la manifestation qui partira à 10 h 30 de la place de Verdun, à se rassembler au pied de la tour de La Lanterne pour un hommage, via une plaque symbolique.

Sans aucun doute, des « Vive la Commune ! » se feront entendre.